

<https://www.snetap-fsu.fr/Declaration-preliminaire-CTEA-du-18-mai-2021.html>



Déclaration liminaire CTEA du 18 mai 2021

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Comité technique de l'Enseignement agricole (CTEA) -



Date de mise en ligne : mardi 18 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Nous sommes maintenant entrés dans la période des examens 2021, et pour les élèves, les étudiant.es, les apprenti.es et les équipes c'est l'aboutissement de 2 ou 3 ans de travail. Une période ô combien importante pour l'avenir de beaucoup d'entre eux.

Mais de dire qu'à quelques jours de ce rendez-vous primordial, nous sommes dans le flou le plus total est un euphémisme.

Si nous pouvions entendre les difficultés d'organisations l'an passé au vu de la situation exceptionnelle que nous vivions, cette année nous ne pouvons accepter ces errements.

Les élèves et étudiant-es, les parents et les personnels attendent des réponses claires et la garantie d'un traitement égal pour chacun-e d'entre eux / elles et des dispositions assurant leur protection, dans le contexte sanitaire encore incertain que nous connaissons.

Les aménagements des examens annoncés le 7 mai dernier par Jean Michel Blanquer, ne répondent à aucune de ces attentes. Et pour l'Enseignement agricole la traduction de ces annonces ne fait qu'accentuer le trouble et le stress dans nos établissements.

Le SNETAP-FSU maintient son analyse de la situation et demande à nouveau à la [DGER](#) de revoir sa copie afin de garantir l'égalité de traitement de tous les élèves, étudiant-es et apprenti-es, au sein de l'Enseignement agricole mais également avec celles et ceux de l'Éducation nationale, et ainsi qu'entre les niveaux et les filières.

Le SNETAP-FSU demande aussi une clarification des différents dispositifs d'aménagements afin de les rendre lisibles pour toutes les familles et d'assurer la santé et la sécurité sanitaire des candidat-es et des jurys. Elle doit peser auprès de ses homologues de l'Éducation nationale pour un retour à la raison.

Enfin, pour les examens qui lui sont propres, elle doit être en mesure de mettre en oeuvre des aménagements spécifiques.

Mais à ce stade, devant l'urgence et les questions qui restent encore en suspend, pour le SNETAP-FSU, le Contrôle Continu pour la session 2021, pour lequel vous connaissez notre position, est hélas la seule solution entendable.

Paris le 18 mai 2021